

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

1 Identification

- **Identificateur de produit**
 - Nom du produit ***POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE***
 - Code du produit: 1357390100
 - Usage recommandé Poli à meubles
 - Restrictions d'utilisation
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Manufacturier:**
DFP
180 Ave du Voyageur,
Pointe-Claire, QC.,
H9R 6A8
(514) 420-6030
 - **Numéro de client** 186333
 - **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 Identification des dangers

- **Classification du produit:**



Eye Irrit. 2A H319 PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

- **Éléments d'étiquetage**
 - Pictogrammes de danger



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.
- **Conseils de prudence**
 - P280 Porter un équipement de protection des yeux ou du visage.
 - P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P337+P313 SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: Consulter un médecin.
- **Système de classification:**
 - **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0

- **Autres dangers non-classifier** Aucun
- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE**

(suite de la page 1)

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Composants dangereux:**

Cas	Composés	(% p/p)
9005-65-6	MONOOLEATE DE POLYOXYETHYLENESORBITANNE	3-<10%
5333-42-6	2-octyldodécane-1-ol	2,5-<3%
	Parfum	1-≤2,5%
112-80-1	acide oléique, pur	1-≤2,5%

4 Premiers soins

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Occasionne rarement des inconforts, donner de l'air frais et consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux de 15 à 60 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Agents extincteurs appropriés**

· **Agents extincteurs appropriés**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers spécifiques du produit**

En cas de feu accidentel et/ou de chaleurs extrêmes, les produits gazeux suivant peuvent être libérés après évaporation de l'eau: hydrocarbures, monoxydes et dioxydes de carbones (CO_x) et oxydes d'azote (NO_x).

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres indications** La produit est ininflammable.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante. (suite de la page 2)

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**
Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Contrôles d'ingénieries appropriées** Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Equipement de protection individuel:**



Gants de protection

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps:** Aucune mesure particulière.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
 - **Indications générales**
 - **Aspect:**
 - **Forme:** Liquide Opaque
 - **Couleur:** Blanc
 - **Odeur:** Pomme.
 - **Seuil olfactif:** Non déterminé.
 - **valeur du pH à 25 °C:** 4,5-5,5

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE**

(suite de la page 3)

· Changement d'état	
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	100 °C
· Point d'éclair	> 94 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	346 °C
· Température de décomposition:	Non déterminée.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminée.
· Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 25 °C:	0,910-0,930 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminée.
· Densité de vapeur.	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminée.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité Non-déterminé.
- Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Matières incompatibles: Ce produit réagit avec les composés oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux:
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 Données toxicologiques

- Renseignements sur les voies d'exposition probables Contacts cutané et oculaire

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE**

(suite de la page 4)

- Toxicité aiguë:
- Valeurs numériques de toxicité

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Dermique	LD50	4229 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	509 mg/L

8042-47-5 Huile minérale blanche		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat) (OCDE directive 401)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin) (OCDE directive 402)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- **Inhalation:**
Les vapeurs peuvent causer des irritations aux voies respiratoires. L'inhalation de grande quantité peut produire un inconfort, des nausées, de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements et une perte de conscience.
- **Si sur la peau:** Peut causer une irritation à la suite d'un contact prolongé avec la peau.
- **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et/ou des maux de têtes.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme**
Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif

- **Catégories Cancérinogènes**

· IARC (International Agency for Research on Cancer)		
50-00-0	Formaldéhyde	1
· NTP (National Toxicology Program)		
50-00-0	Formaldéhyde	K

12 Données écologiques

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Écotoxicité** Aucune information pertinente n'est disponible.
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

CA/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit **POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE**

(suite de la page 5)

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau.

14 Informations relatives au transport

· DOT, ADN, IMDG, IATA	Non-classée.
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR	Non-classée.
· Classe(s) de danger pour le transport	
· Class	Non-classée.
· Groupe d'emballage	
· DOT	Non-classée.
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Agents chimiques reconnus pour causer le cancer:		
50-00-0	Formaldéhyde	
· Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur femelle:		
Aucun des composants n'est compris.		
· Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le système reproducteur mâle:		
Aucun des composants n'est compris.		
· Agents chimiques reconnus pour avoir des propriétés toxiques sur le développement:		
67-56-1	Méthanol	
· EPA (Environmental Protection Agency)		
50-00-0	Formaldéhyde	B1
· TLV (Valeurs limites d'exposition établies par ACGIH)		
50-00-0	Formaldéhyde	A2
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)		
50-00-0	Formaldéhyde	

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon DORS/2015-17 et OSHA 29 CFR parties 1910, 1915,
1926

Nom du produit ***POLI À MEUBLES À L'ARÔME CHAMPÊTRE***

(suite de la page 6)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Date de création ou de révision:** 19.06.2015

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

CA/FR